

Relevé de décisions Jumelages 2016 dans des IME ITEP

Jury régional d'examen des projets de jumelages en I.M.E - I.T.E.P 2016
le vendredi 5 février 2016 et le lundi 29 février 2016, à la DRAC Normandie
(Caen)

Étaient présents :

- Ariane Le Carpentier, conseillère pour le développement culturel - DRAC (Caen)
- Danièle Moureu, chargée de mission pour la valorisation des patrimoines - DRAC (Caen)
- Damien Euchi, conseiller pour l'éducation artistique et culturelle - DRAC (Rouen)
- Paul Gernigon, chargé de mission - DRAC (Rouen)
- Sébastien Picault - assistant - DRAC (Caen)
- Thierry Potdevin, inspecteur et conseiller ASH - Rectorat de Caen
- Sandrine Nicolle, chargée du livre et de la lecture et des programmes solidaires - Région Normandie (Caen)
- Ariel Thomire, chargé de projets RSE - Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'initiative solidaire
- Michel Anger, président - Société Locale d'Épargne du Calvados

Les projets culturels présentés pour cette première session de l'appel à projets par les établissements médico-sociaux de la région Normandie (Calvados-Manche-Orne) ont fait l'objet d'une expertise sur la base des avis préalablement recueillis auprès des conseillers, des chefs de service de la DRAC et des services de la Région Normandie.

Au total **9 projets** ont été étudiés pour une demande s'élevant à 34 216 € et pour lesquels la commission d'experts a émis :

8 avis favorables :

- Association Chorège - IME La Cour Bonnet - Falaise (14) ;
- Espace des arts et techniques, La corne d'or - IME du Perche - Mortagne-au-Perche (61) ;
- Scène nationale 61 - IME Pigeon (61) - Saint-Hilaire-le-Châtel (61) ;
- CREAM - IME Les coteaux fleuris - Dives-sur-mer (14) ;
- Association Zones d'ondes - IME Bodereau - Fleury-sur-Orne (14) ;
- Association Objet sujet - CROP - Bretteville-sur-Odon (14) ;
- Pnac La brèche - IME Jean Itard - La Glacière (50) ;
- ESAM Caen Cherbourg - IME L'espoir- Caen (14).

1 avis défavorable :

- Cie max et Maurice - IME Godegrand - La Chapelle-près-Sées (61).

Pour les **8 projets ayant reçu un avis favorable**, la répartition financière établie à l'issue du jury engage la DRAC Normandie à hauteur de **17 108 €**, la Région Normandie et le Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'initiative solidaire à hauteur de **8 554 €** chacun.

La commission a accordé la priorité aux projets révélant un partenariat approfondi entre la structure médico-sociale et l'acteur culturel, privilégiant la résidence artistique comme outil de la rencontre avec les publics, s'inscrivant dans le projet d'établissement et dans une durée correspondant à l'année scolaire, et montrant une adaptation aux publics résidents de l'I.M.E.

La répartition géographique n'a pas pu être prise en compte en raison du faible nombre de l'absence de demandes dans les départements de l'Orne et de la Manche.

Les bénéficiaires des projets veilleront dans toute opération de valorisation ou de communication à apporter la mention suivante « projet de jumelage en IME-ITEP soutenu par la DRAC Normandie, la Région Normandie et le fonds Caisse d'épargne Normandie pour l'initiative solidaire ».

Les membres du jury rappellent que toute modification apportée au projet initial ainsi que tout report de tout ou partie d'une action doit faire l'objet d'une information écrite de la structure gestionnaire de l'IME à chaque partenaire.